Image not found or type unknown

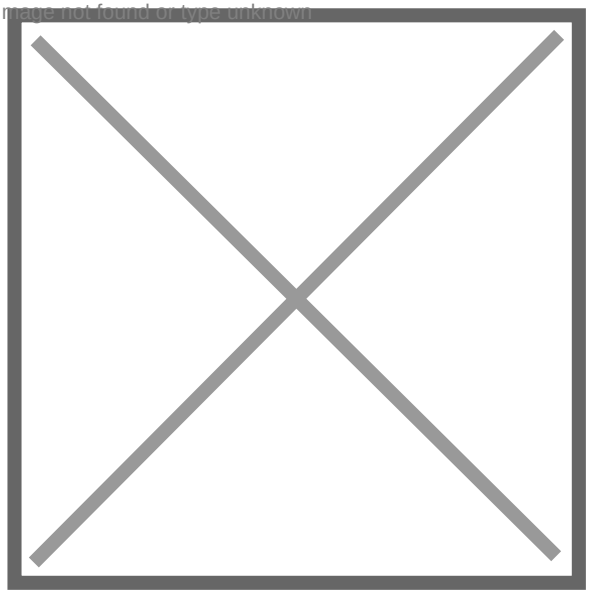

Remboursement de prélèvements

Par **Eliora39**, le **22/08/2013** à **15:17**

[fluo]bonjour[/fluo]
Suite à un déménagement, donc changement d'adresse auprès de ma banque, celle-ci m'a prélevé pendant deux ans 9.90 euros pour le dossier familial. Je n'ai jamais reçu ce magazine, j'ai donc résilié le prélèvement mais malgré, les rendez vous, les e-mails auprès de ma banque je n'arrive toujours pas à obtenir le remboursement pour un produit que je n'ai jamais eu
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Par **chaber**, le **22/08/2013** à **16:15**

Bonjour

Bonjour et merci sont des marques de politesse envers nos bénévoles qui prennent le temps de vous répondre

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés